



COMMUNE DE BIBLISHEIM

**PROCES - VERBAL SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 FEVRIER 2025**

Sous la présidence de Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Maire,

Membres présents : Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, M. DEUTSCH Laurent, Mme BARTHEL-HAGER Marina, Mme BUFF Christiane, M. SCHEUER Marc, Mme TRITSCHLER Patricia,

Membres absents excusés: Mme SCHELLENBERGER Michèle, M. RITTER Fabrice, M. WEBER Pierre,

Membres absents non excusés :

Pouvoirs: M. RITTER à Mme CABIROL, M. WEBER à Mme TRITSCHLER

Avant de passer à l'ordre du jour:

➤ **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance: Mme Patricia TRITSCHLER

➤ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 6 FEVRIER 2025**

Le procès-verbal de la réunion du 6 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

➤ **COMPETENCES EXERCEES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS**

- Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises depuis la précédente réunion du Conseil Municipal, en application de la délibération du 20 mars 2020 (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales)

COMPETENCE	DECISION	DATE
Préparation, passation, exécution et règlement des marchés (L.2122-22-4°)	NEANT	
Contrats d'assurance et indemnités de sinistres (L.2122-22-6°)	NEANT	
Délivrance et reprise des concessions au cimetière (L.2122-22-8°)	Renouvellement des concessions au cimetière à compter du 1 ^{er} janvier 2025 de : Patrick KOELLER, Gérard AMRHEIN, Delphine GRUNER, Chantal KELLER, Gérard DUTSCHER, Marie BAUER, Renée HARTHEISER, Cécile DURRHEIMER	11 février 2025
Droit de préemption urbain (L.2122-22 -15°)	NEANT	
Droit de priorité (L.2122-22-22°)	NEANT	

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises depuis la précédente réunion du Conseil Municipal, en application de la délibération du 23 mars 2023 (article L.5217-10-6 du Code Général des Collectivités Locales) :

NEANT

- Madame le Maire présente le tableau des indemnités du maire et des adjoints perçues en 2024

FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS – ELECTION D’UN ADJOINT

Suite à la démission de Mme SCHELLENBERGER, le Conseil Municipal fixe le nombre des adjoints à un.

Le Conseil Municipal élit Monsieur Laurent DEUTSCH aux fonctions de Premier Adjoint.

INDEMNITES DE FONCTIONS MAIRE ET DES ADJOINTS

Suite à la démission de Mme SCHELLENBERGER, le Conseil Municipal doit redéfinir les indemnités du maire et des adjoints.

Le Conseil Municipal fixe le taux de l’indemnité du maire à 25,5 % de l’indice terminal de la fonction publique et celle du Premier Adjoint à 9,9 %.

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Suite à la démission de Mme SCHELLENBERGER, il convient de redéfinir la composition de la commission d’ouverture des plis et de la commission des travaux.

Le Conseil Municipal fixe la composition des commissions comme suit :

- ***Commission d’ouverture des plis***

<i>Titulaires :</i>	Laurent DEUTSCH Marc SCHEUER Christiane BUFF
<i>Suppléants :</i>	Marina BARTHEL-HAGER Pierre WEBER Christophe AMRHEIN

- ***Commission travaux***

Laurent DEUTSCH
Christophe AMRHEIN
Patricia TRITSCHLER

COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L’EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal approuve le Compte Financier Unique de l’exercice 2024 dont les résultats s’établissement comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	257 254,20	284 088,00	541 342,20
	Recettes réalisées (1)	B	48 423,77	286 489,80	334 913,57
	Restes à réaliser	C	135 900,00	0,00	135 900,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	291 353,00	325 005,93	617 258,93
	Dépenses réalisées (1)	E	247 665,81	234 645,21	482 311,02
	Restes à réaliser	F	23 897,00	0,00	23 897,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-199 242,04	51 844,59	-147 397,45
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	34 098,80	41 817,93	75 916,73
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-165 143,24	93 662,52	-71 480,72
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	112 003,00	0,00	112 003,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-53 140,24	93 662,52	40 522,28

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024, constaté dans le Compte Financier Unique, comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/20024	93 662,52 €
Affectation obligatoire	
à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	53 140,24 €
Solde disponible affecté comme suit:	
affectation complémentaire en réserve (c/1068)	
affectation à l'exécution reporté de fonctionnement (c/002)	40 522,28 €
total affecté au c/1068	53 140,24 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	0,00 €
déficit à reporter (c/002) en dépenses de fonctionnement	0,00 €

MOTION DE SOUTIEN AU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Le Conseil Municipal approuve une motion dénonçant les délais d'attente des véhicules de services et d'assistance aux blessés aux services d'accueil des urgences des établissements hospitaliers.

DIVERS

➤ **J'aime la nature propre**

La Commune participe à l'opération J'aime la nature propre en organisant une chasse aux déchets le samedi 15 mars. Tous les Bibliens y sont conviés. Une collation sera offerte à l'issue.

➤ **Projet de construction de Monsieur DUTSCHER**

Madame le Maire présente le permis de construire accordé tacitement à Monsieur DUTSCHER dans la Rue du Moulin.

Fin de la réunion : 21 H 15

Le Maire

Mireille CABIROL de SAINT GEORGES



Mireille Cabirol de Saint Georges